



02/04/2024

N° 24-0183

COURRIER ARRIVÉE GREFFE

Vittel, le 28 mars 2024

Direction générale
Affaire suivie par Sabine DENIS
Tél : 03.29.08.88.02

Monsieur Christophe STRASSEL,
Président de la
Chambre Régionale des Comptes
GRAND EST
3-5 rue de la citadelle
57 000 METZ

Objet : Réponses au rapport d'observations définitives
V/Ref : GR 24-0071

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 29 février 2024, vous avez adressé à la ville le rapport d'observations définitives délibéré par la Chambre Régionale des Comptes le 02 février 2024 sur la gestion de la ville de Vittel sur la période 2017-2022.

En réponse, vous voudrez bien trouver en annexe mes observations formulées point par point, accompagnées des pièces justificatives y afférentes le cas échéant.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Franck PERRY

RÉPONSE AU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES POUR LES ANNEES 2017 ET SUIVANTES

N° page	Observation
3	La destination de l'ensemble immobilier acquis en indivision est clairement établie par les indivisaires : l'hôtel Vittel Palace sera cédé à un investisseur dès que l'occasion se présentera, tandis que les espaces Charles Garnier seront proposés à la location, soit pour des événements familiaux, soit pour des expositions ou congrès, de façon mutualisée, en partenariat avec le palais des congrès et les acteurs locaux du tourisme.
8	Pour parfaite information de la Chambre, et compte tenu de la complexité des procédures, la réouverture de la ligne TER 14 ne sera vraisemblablement effective qu'en 2027. Concernant le transfert de compétence(s) à la CCTE, il est rappelé que l'intercommunalité refuse catégoriquement d'envisager des transferts. La commune y serait, bien entendu favorable, afin de partager les charges de centralité.
10	Comme exposé en réponse aux observations provisoires, concernant la fixation des tarifs, si le Conseil Municipal n'a pas fixé de limite à la délégation au Maire on en déduit qu'il lui a délégué la plénitude de ses pouvoirs. En tout état de cause, les décisions du Maire sont publiées conformément à la réglementation et n'ont jamais fait l'objet de commentaires ou de questions lors des séances du Conseil Municipal. Concernant la réalisation des emprunts les limites ont bien été déterminées dans la délibération du 25 mai 2020. De plus, le budget fixe également les limites du montant maximal de l'emprunt que le Maire peut souscrire.
12 §1	La locution "selon le maire" concernant la clause de confidentialité n'est pas appropriée puisqu'il s'agit bien de la réalité. En effet, tant sur la page de garde que dans le disclaimer, la confidentialité est rappelée. (Cf PJ 1)
14 §7	La ville envisageait de se porter acquéreur d'une de ces friches, et non pas de plusieurs.
15 §4	La commune précise que le groupe Vikings est toujours intéressé pour reprendre l'exploitation de l'hôtel des thermes, puisque toujours lauréat de l'appel à projets, et que d'autres investisseurs se sont également manifestés, encore récemment.
15 §5	La ville détient 74,12 % des parts du capital social de la SETV et non 82,3 %
19 § 2.5.5	Ce point ne concerne pas la gestion de la ville de Vittel mais celle de la Région. Si les pôles public et privé constituent effectivement un projet global, les financements de la Région Grand Est au pôle privé ne doivent pas figurer dans le rapport de gestion <u>de la commune</u>.
21 §1	Le libellé exact du budget annexe est "parc acti horizon 2030"
22 § 3.1.1.2	La commune réfute l'emploi du terme "favorable" au candidat en tant que l'adjectif est purement subjectif, à peine un an après le début de l'exploitation. De plus, le fait que la négociation soit éventuellement favorable au candidat ne pourra être jugé qu'à l'issue d'une durée d'exploitation suffisante, estimée à cinq années. Bien évidemment, la commune restera vigilante aux résultats d'exploitation.
23 § 3.1.2.1	Les vérificateurs auront certainement mal vu que l'annexe 15 avait bel et bien été transmise au contrôle de légalité puisque cette annexe comporte le visa référencé 088-218805166-20220831-20220831 DSP-CC le 05 septembre à 17h36, comme en atteste la PJ 2

- 25 § 5 La commune rappelle que le contrat de concession est lié à l'exploitation du Palmarium et du Grand Hôtel puisqu'il s'agit d'un projet global pour l'avenir de la station.
Pour mémoire, l'exploitation d'un SPA thermal a toujours figuré dans le projet de contrat de délégation. Il s'agit d'une activité essentielle à la rentabilité de l'établissement, mais dissociable de l'activité cures. Le terme SPA était d'ailleurs utilisé tant dans la note de cadrage jointe au dossier de consultation que dans le projet de contrat.
La ville n'étant pas propriétaire du Palmarium, il ne lui était pas possible de prévoir l'exploitation du SPA dans ce bâtiment. C'est pourquoi une variante a été autorisée et publiée par avis rectificatif du 21 février 2022.
- 26 s Pour parfaite information de la chambre, le permis de construire du nouveau casino a été accordé par arrêté du 16 février 2024.
Les critiques portant sur les autres variantes de l'offre du candidat sont donc inopérantes puisque les dispositions du contrat sont respectées.
- 30 § 3.2.4.1 Pour information de la chambre, l'ouverture au public est fixée au 1^{er} octobre 2025, selon décision du comité de suivi du 13 avril 2023
- 30 § 3.2.4.3 La commune rappelle que les écritures relatives aux biens de retour ont été passées selon les indications du comptable public.
- 32 § 1 La commune rappelle que la jurisprudence considère que la personne publique peut laisser les candidats définir eux-mêmes leur programme d'investissement (CE, 6 novembre 2020, n° 437946), après avoir défini les caractéristiques essentielles de la concession, en leur donnant des éléments d'information suffisants sur la nécessité de prévoir des investissements, sur leur nature et leur consistance et sur le rôle qu'ils auront parmi les critères de sélection des offres.
- 33 § 4.1.2 La commune a effectivement constaté que les annexes étaient manquantes, du fait d'un dysfonctionnement de son logiciel de gestion financière.
Ce dysfonctionnement a été corrigé.
- 34 § 4.1.3.2 La commune rappelle que les provisions ont été constituées sur les conseils du comptable public.
- 38 § 4 Les indemnités des élus résultent de l'application de la réglementation, ni plus, ni moins et varient selon la valeur de l'indice de la fonction publique territoriale.
- 43 Pour parfaite information de la Chambre, après étude approfondie, l'interconnexion permettant la sécurisation de l'approvisionnement en eau bénéficiera non seulement aux communes de Vittel et Contrexéville, mais également aux communes limitrophes de Lignéville et Dombrot le Sec.



Stratégie de destination
Vittel 2030

Livrable final
27 mai 2019



Building a better
working world

Confidentiel – Ne pas diffuser

Disclaimer

- Conformément à notre lettre de mission, ce rapport (et l'ensemble des autres documents préparés par nos équipes), préparé par Ernst & Young Advisory (EY), présente la réflexion stratégique et le plan de renouvellement de Vittel.
- Ce document est destiné au seul usage du commanditaire (Ville de Vittel) et de ses partenaires (Banque des Territoires et Atout France) dans le contexte exclusif décrit dans notre lettre de mission. Aucune partie de ce document ne peut donc être copiée, communiquée à un tiers ou rendue publique par le biais de n'importe quel média privé ou public, sans l'accord préalable de EY.
- En matière de prévision d'activité et d'investissement, nos travaux n'ont pu faire qu'une revue limitée des données économiques et financières relatives aux fréquentations touristiques, aux équipements de la destination, aux actifs immobiliers du Club Med et de Rolaco et aux diverses infrastructures publiques et privées sur le territoire de Vittel.
- Les résultats issus de ces travaux se sont notamment basés sur les données confiées par le commanditaire et ses partenaires, mais aussi un nombre limité de benchmarks estimatifs, qui sont référencés dans le document et ses annexes. Ces données relatives aux fréquentations et aux investissements ont forcément un caractère d'incertitude inhérent à toute donnée prospective d'autant plus qu'elles ont été initiées sans accès direct aux données d'activité de quelques opérateurs-clés, principalement le Club Med et Rolaco.
- Les réalisations futures seront donc susceptibles de différer de façon significative de ces anticipations ou de ces estimations. La responsabilité de EY ne pourra donc être engagée quant aux résultats issus de la prise en compte de ces estimations.
- Toute modification des conditions effectives d'exercice des activités de la destination, postérieurement à notre intervention, et dont nous n'aurions pas eu connaissance à la date de remise de ce document, pourrait modifier de manière substantielle les estimations indiquées dans celui-ci sans que EY ne puisse en être tenu pour responsable.

ANNEXE 15

ANNEXE 15
MONTANT DES INVESTISSEMENTS INITIAUX (Variante)

lot	Descriptif	Données					
		Est. 2022	Est. 2023	Est. 2024	Est. 2025	Est. 2026	Est. 2027
LOT 01. DEMOLITION - DESAMANTAGE		- €	14 250 €	14 250 €	22 800 €	5 700 €	- €
	Evacuation des déchets amiantés compris bordereaux de suivi // NON CHIFFRE 15/03/2022	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Mise en place des accès de chantier	- €	3 000 €	3 000 €	4 800 €	1 200 €	- €
	démolition ou dépose des existants	- €	11 250 €	11 250 €	18 000 €	4 500 €	- €
LOT 02. GROS ŒUVRE		- €	208 556 €	7 988 €	7 200 €	1 800 €	- €
	Accueil : réalisations d'ouvertures de baie des éléments porteurs au droit de circulation du R+1	- €	75 000 €	- €	- €	- €	- €
	Carottages	- €	6 563 €	2 188 €	- €	- €	- €
	Mise en place de protection de chantier intérieure et extérieure.	- €	2 000 €	2 000 €	3 200 €	800 €	- €
	Réalisation du supportage, type chaise en béton armé	- €	9 000 €	- €	- €	- €	- €
	Réalisation d'une chape sur l'ensemble du hall d'entrée	- €	69 593 €	- €	- €	- €	- €
	Suggestions techniques reprise de l'existant	- €	40 000 €	- €	- €	- €	- €
	Tranchées dans dallage existant	- €	3 900 €	1 300 €	- €	- €	- €
	travaux préparatoires	- €	2 500 €	2 500 €	4 000 €	1 000 €	- €
LOT 03. RAVALEMENT		- €	- €	- €	- €	- €	- €
	SANS OBJET	- €	- €	- €	- €	- €	- €
LOT 04. ETANCHEITE / COUVERTURE		- €	- €	- €	- €	- €	- €
	SANS OBJET	- €	- €	- €	- €	- €	- €
LOT 05. MENUISERIES EXTERIEURES		- €	- €	- €	- €	- €	- €
	SANS OBJET	- €	- €	- €	- €	- €	- €
LOT 06. SERRURERIE		- €	13 220 €	30 880 €	- €	- €	- €
	Mise en place de protection de chantier intérieure.	- €	1 875 €	625 €	- €	- €	- €
	Réalisation d'un séparatif d'espace et de flux. Configuration de l'espace boutique	- €	7 220 €	28 880 €	- €	- €	- €
	travaux préparatoires	- €	4 125 €	1 375 €	- €	- €	- €
LOT 07. FAUX PLAFONDS		- €	67 630 €	30 058 €	52 601 €	- €	- €
	Corniche circulation Galerie	- €	4 050 €	1 800 €	3 150 €	- €	- €
	Corniche Entrée/Accueil	- €	6 413 €	2 850 €	4 988 €	- €	- €
	Faux plafond BA13 Circulation Principale GALERIE	- €	2 192 €	974 €	1 705 €	- €	- €
	Faux plafond BA13 Espace boutique existante	- €	653 €	290 €	508 €	- €	- €
	Faux plafond BA13 Espace Cabinets de Consultations	- €	4 776 €	2 123 €	3 715 €	- €	- €
	Faux plafond BA13 Phonique Entrée/Accueil/Cuisines	- €	11 858 €	5 270 €	9 223 €	- €	- €
	Faux plafond BA13 Vestiaires	- €	2 480 €	1 102 €	1 929 €	- €	- €
	Fourniture et pose de faux plafond en dalles minérales Cabines restructurées	- €	2 981 €	1 325 €	2 318 €	- €	- €
	Fourniture et pose de faux plafond en dalles minérales Vestiaires & Sanitaires	- €	4 018 €	1 786 €	3 125 €	- €	- €
	Fourniture et pose de trappes de visite	- €	468 €	208 €	364 €	- €	- €
	Mise en place de protection de chantier intérieure et extérieure.	- €	6 750 €	3 000 €	5 250 €	- €	- €
	Plafond Déco pour Accueil - FP Bois suspendu	- €	7 313 €	3 250 €	5 688 €	- €	- €
	Plafond Déco pour Espace boutique existante	- €	9 180 €	4 080 €	7 140 €	- €	- €
	travaux préparatoires	- €	4 500 €	2 000 €	3 500 €	- €	- €
LOT 07. PLATRIERIE		- €	23 903 €	17 247 €	8 413 €	- €	- €
	Cloisons type 114/48 ht 3,00 m	- €	540 €	420 €	240 €	- €	- €
	Cloisons type 114/48 ht 4,50 m	- €	7 054 €	5 486 €	3 135 €	- €	- €
	Cloisons vitrées espace cuisines	- €	5 400 €	4 200 €	2 400 €	- €	- €
	Doublages façade 130 mm GR 35 EP 110 ET 2 BA13	- €	2 031 €	1 579 €	903 €	- €	- €
	Mise en place de protection de chantier intérieure et extérieure.	- €	2 200 €	2 200 €	1 100 €	- €	- €
	Soffites	- €	551 €	429 €	245 €	- €	- €
	Trappes de visite	- €	878 €	683 €	390 €	- €	- €
	travaux préparatoires	- €	5 250 €	2 250 €	- €	- €	- €
LOT 08. CARRELAGE - FAIENCE - RVT SOL DUR		- €	83 237 €	83 237 €	83 237 €	83 237 €	- €
	Carrelage	- €	35 109 €	35 109 €	35 109 €	35 109 €	- €
	Faïence Cabinets de consultation ht : 0,6 m	- €	94 €	94 €	94 €	94 €	- €
	Faïence espace cuisine ht : 0,75 m	- €	338 €	338 €	338 €	338 €	- €
	Faïence reprise ponctuelle sur l'existant	- €	2 906 €	2 906 €	2 906 €	2 906 €	- €
	Faïence Vestiaire ht : 1,60m	- €	4 290 €	4 290 €	4 290 €	4 290 €	- €
	Faïence Vestiaire sanitaire ht : 2,00m	- €	447 €	447 €	447 €	447 €	- €
	Isolant phonique	- €	3 745 €	3 745 €	3 745 €	3 745 €	- €
	Joint silicone	- €	469 €	469 €	469 €	469 €	- €
	Mise en place de protection de chantier intérieure et extérieure.	- €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	- €
	Ouvrages divers	- €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	- €
	Plinthes	- €	13 711 €	13 711 €	13 711 €	13 711 €	- €
	Profils SCHLUTER	- €	1 272 €	1 272 €	1 272 €	1 272 €	- €
	Ragréage fibré	- €	3 210 €	3 210 €	3 210 €	3 210 €	- €
	reprise ponctuelle sur l'existant	- €	8 521 €	8 521 €	8 521 €	8 521 €	- €
	travaux préparatoires	- €	2 125 €	2 125 €	2 125 €	2 125 €	- €
LOT 09. REVETEMENTS DE SOLS MINCES		- €	- €	- €	- €	- €	- €
	SANS OBJET	- €	- €	- €	- €	- €	- €
LOT 10. PEINTURE		- €	27 001 €	36 002 €	90 455 €	26 551 €	- €
	Fourniture et pose de papier peint deco Entrée/Hall/Accueil	- €	4 988 €	6 650 €	16 625 €	4 988 €	- €
	Mise en place de protection de chantier intérieure et extérieure.	- €	900 €	1 200 €	3 300 €	600 €	- €
	Peinture couleur à définir	- €	6 689 €	8 918 €	22 296 €	6 689 €	- €
	Peinture d'une huisserie bois. (180 portes avec 50% de reprise)	- €	289 €	385 €	963 €	289 €	- €
	Peinture d'une huisserie de porte.	- €	375 €	500 €	1 250 €	375 €	- €
	Peinture d'une porte. (180 portes avec 30% de reprise)	- €	1 215 €	1 620 €	4 050 €	1 215 €	- €
	Peinture des Grilles.	- €	675 €	900 €	2 250 €	675 €	- €
	Peinture sur garde-corps	- €	975 €	1 300 €	3 250 €	975 €	- €
	Peinture sur main courante	- €	525 €	700 €	1 750 €	525 €	- €
	Peinture sur plafond placostil	- €	4 855 €	6 473 €	16 183 €	4 855 €	- €
	Révision des murs conservés	- €	5 067 €	6 755 €	16 889 €	5 067 €	- €
	travaux préparatoires	- €	450 €	600 €	1 650 €	300 €	- €
LOT 11. MENUISERIE INTERIEURE		- €	6 948 €	5 211 €	17 370 €	5 211 €	- €
	Fourniture et pose d'un bloc porte simple	- €	696 €	522 €	1 740 €	522 €	- €
	Fourniture et pose d'un encadrement de porte simple	- €	64 €	48 €	160 €	48 €	- €
	Meuble sous plans vasques	- €	304 €	228 €	760 €	228 €	- €
	Mise en place de protection de chantier intérieure et extérieure.	- €	1 300 €	975 €	3 250 €	975 €	- €
	Placards des Cabines	- €	360 €	270 €	900 €	270 €	- €
	Révision et Remise en jeu d'un bloc porte	- €	1 494 €	1 121 €	3 735 €	1 121 €	- €
	Révision et Remise en jeu d'un bloc porte CF	- €	52 €	39 €	130 €	39 €	- €
	Révision et Remise en jeu d'un bloc porte double	- €	78 €	59 €	195 €	59 €	- €

ANNEXE 15
MONTANT DES INVESTISSEMENTS INITIAUX (Variante)

travaux préparatoires	- €	1 700 €	1 275 €	4 250 €	1 275 €	- €
Volets coupe feu, vérification et remise en état	- €	900 €	675 €	2 250 €	675 €	- €
LOT 12. CVC - Plomberie - Chauffage	- €	125 000 €	57 500 €	33 900 €	22 600 €	- €
Accessoires	- €	500 €	500 €	- €	- €	- €
Appareils sanitaires	- €	500 €	500 €	- €	- €	- €
Déposes provision pour reprise ponctuelle	- €	1 500 €	750 €	450 €	300 €	- €
Distribution ECS	- €	3 500 €	- €	- €	- €	- €
Distribution froid provision pour reprise ponctuelle	- €	5 250 €	2 625 €	1 575 €	1 050 €	- €
documents	- €	1 250 €	625 €	375 €	250 €	- €
Etudes	- €	1 250 €	625 €	375 €	250 €	- €
Etudes et analyse de l'existant	- €	2 750 €	1 375 €	825 €	550 €	- €
Evacuation EU/EV	- €	7 500 €	- €	- €	- €	- €
Production froid provision pour reprise ponctuelle	- €	7 750 €	3 875 €	2 325 €	1 550 €	- €
PROVISION pour production recyclage et surveillance réseau ECS	- €	7 500 €	3 750 €	2 250 €	1 500 €	- €
PROVISION pour Distribution eau froide	- €	7 500 €	3 750 €	2 250 €	1 500 €	- €
PROVISION pour Distribution EMN	- €	50 000 €	25 000 €	15 000 €	10 000 €	- €
Régulation provision pour reprise ponctuelle	- €	10 000 €	5 000 €	3 000 €	2 000 €	- €
Unités terminales provision pour reprise ponctuelle	- €	14 000 €	7 000 €	4 200 €	2 800 €	- €
Ventilation simple flux provision pour reprise ponctuelle	- €	4 250 €	2 125 €	1 275 €	850 €	- €
LOT 13. ELECTRICITE	- €	106 000 €	42 250 €	12 250 €	- €	- €
Appareillage	- €	2 500 €	1 250 €	1 250 €	- €	- €
Courant faible	- €	6 000 €	6 000 €	- €	- €	- €
Déposes/ Relamping General	- €	9 000 €	4 500 €	4 500 €	- €	- €
Distribution	- €	13 000 €	6 500 €	6 500 €	- €	- €
Eclairage de sécurité	- €	5 000 €	- €	- €	- €	- €
Etudes	- €	6 500 €	- €	- €	- €	- €
Reprise du desenfumage Entrée/Accueil - Mise en conformité	- €	18 750 €	6 250 €	- €	- €	- €
Reprise du SSI - Mise en conformité	- €	41 250 €	13 750 €	- €	- €	- €
TD	- €	4 000 €	4 000 €	- €	- €	- €
LOT 14. ASCENSEUR	- €	8 000 €	- €	- €	- €	- €
Mise aux normes existant	- €	8 000 €	- €	- €	- €	- €
LOT 16. AMENAGEMENT PARTIES COMMUNES	- €	6 000 €	136 500 €	7 500 €	6 000 €	- €
Aménagement Accueil	- €	- €	17 000 €	- €	- €	- €
Aménagement Boutique	- €	- €	45 000 €	- €	- €	- €
Aménagement Cabinet medical	- €	- €	- €	7 500 €	- €	- €
Aménagement Cuisines pedago et démo	- €	- €	18 500 €	- €	- €	- €
Pupitre comptoir d'accueil	- €	- €	56 000 €	- €	- €	- €
Renforcement du traitement acoustique de l'établissement	- €	6 000 €	- €	- €	6 000 €	- €
LOT 17. NETTOYAGE	- €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	- €
Nettoyage de fin de chantier	- €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	- €
Nettoyage OPR	- €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	- €
LOT 18. VRD / EXTERIEUR	- €	- €	30 500 €	26 500 €	4 000 €	- €
Entrées	- €	- €	4 000 €	- €	4 000 €	- €
Terrasse	- €	- €	9 000 €	9 000 €	- €	- €
Parking et abords	- €	- €	17 500 €	17 500 €	- €	- €
LOT 20. HONORAIRES	- €	146 883 €	106 354 €	80 415 €	41 234 €	- €
honoraires de maîtrise d'œuvre	- €	146 883 €	106 354 €	80 415 €	41 234 €	- €
LOT 15. FF&E-MOBILIER	- €	46 125 €	153 875 €	202 283 €	83 813 €	- €
Assises Accueil	- €	8 125 €	8 125 €	- €	- €	- €
Assises Salle d'attente cabinet de consultation	- €	- €	- €	2 450 €	- €	- €
Baignoires Multifonction	- €	- €	78 000 €	78 000 €	- €	- €
Cabines de Vestiaires	- €	- €	- €	16 125 €	5 375 €	- €
Casiers	- €	- €	- €	6 750 €	2 250 €	- €
contrôle accès thermes premium	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €
Douches	- €	- €	- €	- €	1 680 €	- €
Eclairage extérieurs façades et patio	- €	- €	6 250 €	12 500 €	6 250 €	- €
Equipement Galerie extérieure	- €	- €	22 500 €	22 500 €	- €	- €
Equipement Jacuzzi extérieure	- €	8 000 €	- €	- €	- €	- €
Equipement Piscine Ludique	- €	- €	- €	26 250 €	8 750 €	- €
Etuve pieds/mains	- €	- €	- €	8 500 €	8 500 €	- €
Lave Mains	- €	- €	- €	775 €	775 €	- €
Luminaires déco	- €	- €	9 000 €	3 000 €	- €	- €
Miroir	- €	- €	- €	4 050 €	1 350 €	- €
Mise en place de protection de chantier intérieure et extérieure.	- €	1 375 €	1 375 €	1 375 €	1 375 €	- €
Plan Vasque - vasques incluses	- €	- €	- €	1 208 €	1 208 €	- €
provision matériel de soins	- €	6 250 €	6 250 €	6 250 €	6 250 €	- €
Provision pour budget exploitation	- €	6 250 €	6 250 €	6 250 €	6 250 €	- €
remise à niveau signalitique	- €	- €	- €	3 750 €	11 250 €	- €
travaux préparatoires	- €	1 125 €	1 125 €	1 125 €	1 125 €	- €
Vasques	- €	- €	- €	1 425 €	1 425 €	- €
Bain de Soleil et assises	- €	15 000 €	15 000 €	- €	- €	- €
LOT 19. DIVERS	- €	37 168 €	32 650 €	28 600 €	12 321 €	- €
divers chantier	- €	37 168 €	32 650 €	28 600 €	12 321 €	- €
Total général	- €	927 421 €	792 001 €	681 023 €	299 966 €	- €

2 700 410 €